

## Dégats de la première guerre mondiale A Champigny

Un mois et demi après la déclaration de guerre les **Allemands arrivent** à Champigny. Nous sommes le **11 septembre 1918**. Des combats ont eu lieu car la commune va vendre en 1915, comme bois de chauffage, des débris de peupliers abattus par les Allemands lors de leur arrivée.

Durant ces quatre années de guerre et **surtout en 1918**, les habitants ont subi d'importants dommages.

Par ordre de l'autorité militaire, la population **évacuée en mars 1918** commencera à rentrer au **début 1919** pour restaurer provisoirement les immeubles encore habitables et remettre une partie des terres et jardins en état de culture.

Le village a été envahi par l'ennemi jusqu'en octobre 1918.

Les bombardements ont détruit **les trois quarts** du village et endommagé l'autre quart par l'établissement des **réseaux** de fil de fer ou par les **inondations** provoquées par les barrages construits par l'armée sur la Vesle.

Le Maire **Henri Loilier** demande au ministre des finances **d'exonérer** totalement les habitants de Champigny de contributions pour ces **quatre** années de guerre.

Il demande aussi **une subvention** égale à son déficit sur le budget de 1920. En effet il lui paraît impossible d'augmenter les impôts !

Les propriétaires rédigent leurs déclarations pour dommages de guerre dès 1919/20. Les dégats aux terres cultivées et jardins maraîchers sont exprimés en m<sup>2</sup>. Des tarifs s'appliquent à chaque catégories de dégats : trous d'obus selon leur diamètre, tranchées, fils de fer.

On mentionne ainsi :

1°) Des **trous d'obus** dont le diamètre varie de 2 à 6 mètres. **2 144** sont retenus !

2°) **Les tranchées**, converties en m<sup>2</sup> s'étendent sur 1 708 m<sup>2</sup>. Elles représentent, sans doute au moins **2 kilomètres** ! On en trouve surtout sur les terres du Mont-Saint-Pierre, 800 m<sup>2</sup> du côté de champigny et sur d'autres lieux-dits comme La fosse Nicolas, les Huriaux de la Bove, la Saulx Masson, le Chemin de Gueux, Sous le Savart Mortier, Au-dessus du chemin de Gueux, La Gloie Mulet...

3°) **Le fil de fer (barbelé)**. Il faudra en démêler sur 6 234 m<sup>2</sup>.

Les déclarations étant vérifiées sur le terrain par des experts, on peut considérer ces chiffres comme un minimum.

*b.boussard*



Les tranchées ont été comblées.

Les archéologues reconnaissent l'emplacement de tranchées sous la couche de terre cultivée.

On retrouve encore des éclats d'obus et les supports de fil de fer à faible profondeur.

*Photos recueillies sur le site commercial Ikea.*